



## **Lettre info n°2 : Situation COVID-19**

**16 mars – 22h30**

Information aux familles  
Information aux maîtres de stage  
Information aux maîtres d'apprentissage

**L'accueil de tous les publics n'est plus possible jusqu'à nouvel ordre.**

**Les jeunes qui étaient encore en stage ne doivent plus s'y rendre et le confinement chez soi est de rigueur pendant au minimum 15 jours.**

**L'Assemblée Générale prévue le 19 mars et les Portes Ouvertes du 21 mars sont donc annulées.**

La MFR sera donc fermée durant cette période mais il est possible de contacter :

Le directeur Mr ANGIN par téléphone au numéro provisoire suivant :

**07-80-97-58-21**

Ou par mail :

[mfr.craon.oudon@mfr.asso.fr](mailto:mfr.craon.oudon@mfr.asso.fr)

Toute l'équipe pédagogique est en télétravail.

Chaque référent de classe se charge de transmettre aux élèves le travail pour la continuité pédagogique.

Vous pouvez joindre vos référents par mail pour toutes questions pédagogiques.

4<sup>ème</sup> : [bastien.beaussier@mfr.asso.fr](mailto:bastien.beaussier@mfr.asso.fr)

3<sup>ème</sup> : [christophe.neveu@mfr.asso.fr](mailto:christophe.neveu@mfr.asso.fr)

2<sup>nde</sup> Bac Pro SAPAT et CAP AEPE: [sylvie.choplin@mfr.asso.fr](mailto:sylvie.choplin@mfr.asso.fr)

1<sup>ère</sup> Bac pro SAPAT: [anne.barreteau@mfr.asso.fr](mailto:anne.barreteau@mfr.asso.fr)

Terminales Bac Pro SAPAT: [anais.guiouillier@mfr.asso.fr](mailto:anais.guiouillier@mfr.asso.fr)

2<sup>nde</sup> Bac Pro Gestion-Administration: [marianne.helbert@mfr.asso.fr](mailto:marianne.helbert@mfr.asso.fr)



## Lettre info n°1 : Situation COVID-19

**13 mars – 14h00**

Information aux familles  
Information aux maîtres de stage  
Information aux maîtres d'apprentissage

**L'accueil des élèves n'est plus possible jusqu'à nouvel ordre.**

Cela concerne les élèves suivants :

4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Orientation  
2<sup>nd</sup>e Bac Pro SAPAT  
1<sup>ère</sup> Bac pro SAPAT  
Terminales Bac Pro SAPAT

**Concernant les périodes de stage, pour le moment, c'est à l'appréciation du maître de stage  
(Mais les jeunes qui seront refusés en stage ne seront pas pénalisés)**

**Nous sommes dans l'attente des directives officielles**

2<sup>nd</sup>e Bac Pro Gestion-Administration en apprentissage

**Les apprentis doivent rejoindre leur entreprise.**

**Il est donc de la responsabilité de l'entreprise d'organiser le temps de travail des apprentis.**

Afin d'assurer la continuité pédagogique, un travail régulier sera adressé à votre jeune jusqu'à ce que la mesure soit levée. Les moniteurs prendront contact (téléphone, mail...) régulièrement avec les jeunes afin d'assurer un suivi de la formation. Un temps de travail journalier de la part du jeune lui permettra de garder une veille pédagogique.